



## COMMUNIQUE

### **IRM, halte à la confusion La CNAMTS se trompe de cible**

Paris, le 30 juin 2014

- Avec 10,7 IRM par million d'habitants contre 20 en moyenne en Europe et près de 30 en Allemagne et au Danemark, la France se situe toujours aux dernières places de l'Europe de l'Ouest
- Plus de 30 jours c'est le délai moyen, persistant depuis plus de 10 ans, pour obtenir un rendez-vous IRM dans une situation d'urgence oncologique; notons des pointes à plus de 50 jours dans certaines régions<sup>i</sup>, situation qui creuse de manière inacceptable les inégalités
- Des objectifs de plans de santé publique (AVC, Cancer, Alzheimer) sans cesse déçus
- Des appels réguliers des autorités sanitaires et de sécurité, l'Autorité de Sureté Nucléaire notamment, pour développer une politique de substitution des modalités irradiantes comme le scanner et la radiologie conventionnelle et leur préférer autant que possible l'IRM dans un souci de radioprotection ; appels associés à des demandes répétées chaque année pour un développement jugé indispensable du parc de machines
- Des indications de l'IRM en progression de 5 à plus de 10% chaque année, progression s'appuyant sur les résultats de la littérature (+32,10% pour la prostate, +24,20% pour le cœur entre 2010 et 2012<sup>ii</sup>)

Comment, face à ce tableau, ne pas juger incohérente et dangereuse la récente présentation par l'Assurance Maladie de la croissance du recours à l'IRM en France : « cette croissance très rapide du parc IRM risque d'encourager la multiplication des examens y compris pour les indications qui, comme on le voit sur l'ostéoarticulaire sont discutables » déclare la CNAMTS ;

De quelle croissance très rapide parle-t-on en regard du retard abyssal de la France par rapport aux pays d'Europe de l'Ouest et par rapport aux besoins ? Pour l'année 2013, 38 équipements supplémentaires ont été installés soit un taux d'augmentation de 5,9%, un des plus faibles de ces 10 dernières années, là où les professionnels réclament un plan massif de rattrapage.

Les professionnels de l'imagerie réunis au sein de la Société Française de Radiologie, société savante de la spécialité, se doivent de rappeler avec force :

- que l'IRM est une innovation médicale majeure, devenue indispensable à toutes les étapes du parcours de soins, pour le diagnostic mais aussi pour le suivi et l'adaptation du traitement, avec un impact sur la réduction de la mortalité et des invalidités en favorisant la prise de décisions thérapeutiques adaptées. De ce fait elle est aussi source de maîtrise des dépenses en évitant examens et traitements inutiles souvent lourds et coûteux.
- Elle n'est pas toujours, contrairement aux déclarations de la CNAMTS, un acte de seconde intention. Elle l'a été par la force des choses, les professionnels de l'imagerie étant contraints de gérer la pénurie depuis des années.
- Aujourd'hui ils ne peuvent que se féliciter du développement tant attendu des examens d'IRM en France. Il répond à un vrai besoin de qualité et de pertinence des soins, exprimé très précisément dans le GUIDE DU BON USAGE DES EXAMENS D'IMAGERIE (GBU), développé par la Société Française de Radiologie et la Société Française de Médecine Nucléaire. Il est à la disposition de tous les médecins demandeurs d'examens radiologiques depuis janvier 2012, en particulier des médecins généralistes premiers acteurs du parcours de soins établi par les autorités de santé.
- La progression du recours à l'IRM signe incontestablement l'application chaque jour amplifiée du GBU et des bonnes pratiques, gages de soins de meilleure qualité, dans l'intérêt des patients et de la santé publique.
- Le plan de rattrapage demandé depuis des années par les professionnels de l'imagerie est plus que jamais d'actualité si l'on veut répondre aux enjeux de santé publique que sont la qualité et la permanence des soins mais aussi l'égalité d'accès à l'innovation sur tous les territoires de santé.

La Société Française de Radiologie déplore que les analyses de la CNAMTS jettent le soupçon sur une stratégie de développement, souhaitée au vu des résultats de la littérature et d'un souci permanent de radioprotection, exprimé très régulièrement par les plus hautes autorités sanitaires pour le bien des patients.



Marie-Hélène Coste  
12, rue des Tournelles 75004 Paris  
Tél: +33 (0) 1 44 61 13 46  
costemh@gmail.com

---

<sup>i</sup> études annuelles d'Imagerie Santé Avenir

<sup>ii</sup> 2013 AMR/Arlington Medical Resources, LCC